

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE

---

AVIS PUBLIC

---

ÉTAPE 1 DU PROCESSUS

CONSULTATION ÉCRITE – EN REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE  
CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-U59-14  
PPCMOI – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU  
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE CONCERNANT LE 491, RUE LÉONARD, SUR LE LOT  
5 747 895 AU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE -  
ZONE CB-709

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 20 juillet 2021, le conseil a adopté le premier projet de résolution suivant :
  - Résolution 2021-U59-14, adopté en vertu du règlement numéro 2015-U59 – PPCMOI – Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble concernant le 491, rue Léonard, sur le lot 5 747 895 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne - Zone Cb-709.

***Objet de la résolution***

2. Ce premier projet de résolution concerne le site situé au 491, rue Léonard et consiste en un projet de conversion d'un bâtiment existant utilisé à des fins de commerce artériel léger (c5) vers une utilisation de centre d'affaires commercial et industriel dans la zone Cb-709, avec les conditions suivantes :
  - Ajout d'un enclos opaque autour de la zone existante prévue pour les contenants à déchets et de récupération ;
  - Remplacer l'éclairage existant au bâtiment par un nouveau de type LED à défilé absolu et dirigé vers le bas dans les tons de blanc chaud ;
  - Aucun entreposage extérieur n'est autorisé ;
  - Le dépôt d'une garantie financière d'un montant de 5 000 \$ afin de garantir la conformité du projet et le respect des exigences.

***Consultation écrite***

3. Conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-049 du 4 juillet 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux, en lien avec la situation de pandémie de la COVID-19 et à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 20 juillet 2021, **ce premier projet de résolution fera l'objet d'une consultation écrite de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.**

***Modalité pour la consultation écrite***

4. La consultation écrite se fera du 28 juillet au 12 août 2021.
5. Les questions et commentaires concernant ce premier projet de résolution doivent être reçus par écrit, **au plus tard le 12 août 2021 à 23h59**, selon l'une ou l'autre des façons suivantes :
  - Par la poste aux coordonnées suivantes :

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts  
a/s Service juridique et du greffe  
50, rue Saint-Joseph  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec J8C 1M9

\*\*\*Attention aux délais postaux applicables\*\*\*

- Par courriel à l'adresse suivante [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca)

#### ***Approbation référendaire***

6. Ce premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

#### ***Zone concernée***

7. La zone concernée par le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) est la zone Cb-709 et elle est délimitée par les voies de circulation suivantes :

- Au sud de la rue Principale (route 117) ;
- À l'est de la rue Léonard ;
- Au nord des lots 5 747 891 et 5 745 770 ;
- À l'ouest de l'autoroute 15.

#### ***Documents à être consultés***

8. Le premier projet de résolution et le plan des zones concernées mentionnées au paragraphe 7 du présent avis, ainsi que la présentation détaillée du projet sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville, en utilisant le navigateur Chrome ou Edge, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 20 juillet 2021) » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca) ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3242.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 28 juillet 2021.

Simon Lafrenière, greffier adjoint